

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 19.10.2015

Version 13.0

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	159504
Nom du produit	Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.
No.-CAS	10361-29-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).
--------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral(e), H302
Irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Xn	Nocif	R22
Xi	Irritant	R38 - 41

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

Contient: Ammonium hydrogénocarbonate, ammonium carbamate

No.-CAS 10361-29-2

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique Mélange de composés inorganiques et organiques

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

No.-CE 233-786-0

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
---------	-------------------------	----------------

Ammonium hydrogénocarbonate (>= 50 % - <= 100 %)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

1066-33-7	01-2119486970-26-XXXX
-----------	-----------------------

Toxicité aiguë, Catégorie 4, H302

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

ammonium carbamate ($\geq 50\%$ - $\leq 100\%$)
1111-78-0 *)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, H302
Irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318

*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Composants dangereux (1999/45/CE)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Classification

Ammonium hydrogencarbonate ($\geq 50\%$ - $\leq 100\%$)

1066-33-7 Xn, Nocif; R22

ammonium carbamate ($\geq 50\%$ - $\leq 100\%$)

1111-78-0 Xn, Nocif; Xn; R22
Xi, Irritant; Xi; R38-41

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants

Risque de lésions oculaires graves.

Nausée, Vomissements

Concerne les sels ammonium en général: En cas d'ingestion: irritations locales, nausée, vomissement, diarrhée. Action systémique: après absorption de très grandes quantités: baisse de la pression artérielle, collapsus, troubles du système nerveux central, spasmes, symptômes narcotiques, paralysie de la respiration, hémolyse.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
azote oxydes, Ammoniaque

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION Mesures à prendre en cas de déversement accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter l'inhalation des poussières. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Bien fermé. A l'abri de l'humidité. A l'abri de la lumière.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Ammonium hydrogénocarbonate (1066-33-7)

DNEL travailleurs, court terme	Effets systémiques	par inhalation	160,7 mg/m ³
DNEL travailleurs, court terme	Effets locaux	par inhalation	160,7 mg/m ³
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	par inhalation	62,5 mg/m ³
DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	62,5 mg/m ³
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	57 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, court	Effets systémiques	par inhalation	143,91 mg/m ³
DNEL consommateur, court	Effets systémiques	oral	34,05 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, court	Effets locaux	par inhalation	143,91 mg/m ³
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	34,2 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	par inhalation	13,33 mg/m ³
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	oral	17,1 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long terme	Effets locaux	par inhalation	13,33 mg/m ³
<i>ammonium carbamate (1111-78-0)</i>			
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	par inhalation	49,8 mg/m ³
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	14,1 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	par inhalation	12,3 mg/m ³
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	7,1 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	oral	7,1 mg/kg Poids du corps

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Ammonium hydrogénocarbonate (1066-33-7)

PNEC Eau douce	0,37 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce	0,1332 mg/kg
PNEC Eau de mer	0,037 mg/l
PNEC Sédiment marin	0,01332 mg/kg
PNEC Dégagement intermittent d'eau	0,63 mg/l
PNEC Sol	74,9 mg/kg
PNEC Station d'épuration des eaux usées	1347 mg/l

ammonium carbamate (1111-78-0)

PNEC Eau douce	0,037 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce	0,167 mg/kg
PNEC Eau de mer	0,0037 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

PNEC Sédiment marin	0,0167 mg/kg
PNEC Dégagement intermittent d'eau	0,37 mg/l
PNEC Station d'épuration des eaux usées	10 mg/l
PNEC Sol	0,0117 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
délai de rupture:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
délai de rupture:	> 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés.

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

vêtements de protection

Protection respiratoire

nécessaire en cas de formation de poussières.

Type de Filtre recommandé: Filtre P 2

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	solide
Couleur	incolore
Odeur	ammoniacale
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	9,4 à 100 g/l 20 °C
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Pression de vapeur	69 hPa à 20 °C
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	320 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	> 59 °C
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Température d'inflammation Non applicable

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

Sensibilité à la lumière

Sensible à l'air.

sensible à la chaleur

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec :

bases fortes, nitrates, nitrites, acides

Danger d'explosion avec :

hypochlorite de sodium, hydrogène peroxyde

Attention! Au contact des nitrites, des nitrates, de l'acide nitreux, risque de libération de nitrosamines!

10.4 Conditions à éviter

Réchauffement (décomposition).

10.5 Matières incompatibles

aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 Rat: > 1.800 - < 2.150 mg/kg

(Fiche de données de sécurité extér.)

résorption

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: Conséquences possibles:, irritations des muqueuses

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

(Fiche de données de sécurité extér.)

Irritation de la peau

Étude in vitro

Résultat: non corrosif

OCDE Ligne directrice 431

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Étude in vitro
Résultat: irritant
OCDE ligne directrice 439
Mélange provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux

Lapin
Résultat: Fortes irritations
OCDE ligne directrice 405
Mélange provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

En cas de résorption:

Aucune description de symptômes toxiques n'a été rapportée.

Concerne les sels ammonium en général: En cas d'ingestion: irritations locales, nausée, vomissement, diarrhée. Action systémique: après absorption de très grandes quantités: baisse de la pression artérielle, collapsus, troubles du système nerveux central, spasmes, symptômes narcotiques, paralysie de la respiration, hémolyse.

Dans des conditions particulières, des nitrosamines peuvent se former à partir de nitrites ou d'acide nitreux. Dans les tests sur l'animal, les nitrosamines se sont révélées cancérogènes. D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

Ammonium hydrogénocarbonate

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 Rat: 1.576 mg/kg

OCDE ligne directrice 401

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro

Test de Ames

Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 471

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères):
Résultat: négatif

(Fiche de données de sécurité extér.)

ammonium carbamate

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 Rat: 681 - 1.470 mg/kg

OCDE ligne directrice 401

Irritation de la peau

Étude in vitro

Résultat: non corrosif

OCDE Ligne directrice 431

Étude in vitro

Résultat: irritant

OCDE ligne directrice 439

Irritation des yeux

Étude in vitro

Résultat: Provoque des lésions oculaires graves.

Test d'irritation sur membrane d'oeuf de poule (HET-CAM)

Étude in vitro

Résultat: Provoque des lésions oculaires graves.

OCDE ligne directrice 437

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères):

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 476

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La/les substance(s) contenue(s) dans le mélange ne satisfont pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, anexe XIII, ou aucune évaluation PBT/vPvB n'a été effectuée.

12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Ammonium hydrogénocarbonate

Toxicité pour les poissons

CL50 *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel): 173 mg/l; 96 h

(ECOTOX Database)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Toxicité pour les bactéries

CE50 *Pseudomonas putida* (Bacille *Pseudomonas putida*): 1.895 mg/l; 16 h
OCDE Ligne directrice 209

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

ammonium carbamate

Toxicité pour les poissons

CL50 *Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête): 37 mg/l; 96 h
(Fiche de données de sécurité extér.)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 *Daphnia magna* (Grande daphnie): 63,7 mg/l; 48 h
OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

IC50 *Desmodesmus subspicatus* (algues vertes): 129,1 mg/l; 72 h
(Fiche de données de sécurité extér.)

Toxicité pour les bactéries

Inhibition de la respiration EC20 boue activée: 1.000 mg/l; 30 min
OCDE Ligne directrice 209

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 - 14.6 Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 - 14.6 Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime (IMDG)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

14.1 - 14.6 Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) SEVESO III
Non applicable

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la maternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations nationales plus sévères, le cas échéant.

Législation nationale

Classe de stockage 10 - 13

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R22 Nocif en cas d'ingestion.
R38 Irritant pour la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 159504
Nom du produit Carbonate d'ammonium pour analyses EMSURE® ACS, Reag. Ph Eur

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention

P280 Porter un équipement de protection des yeux.


Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s)  Xn Nocif

Phrase(s) R 22-38-41 Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves.

Phrase(s) S 26-39 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

No.-CE 233-786-0

Contient: Ammonium hydrogénocarbonate, ammonium carbamate

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.